

B

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME II (2006)

PROMOTION DE LA JEUNESSE ■

DOCUMENT/CONFJES/2007/C31-04 C

■ Projets du Programme II - Promotion de la Jeunesse

Projet n°1 : Appui à la création et à la promotion des centres de jeunes sous la forme du guichet unique

Projet n°2 : Appui à la création des points d'accès aux infos routes pour la jeunesse

Projet n°3 : Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative

Projet n°4 : Atelier de formation des formateurs en vue de tester l'opérationnalité et l'implantation des modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté

Projet n°5 : Groupe de travail pour l'élaboration des programmes de préparation de la Jeunesse au bénévolat et au volontariat

Projet n°6 : Édition et publication du Guide de Formation d'animateur Jeunesse (6 manuels) CJSOI

Projet n°7 : Formation des jeunes filles leaders en gestion des coopératives (GTCF)

Projet n°8 : Etude prospective sur l'évolution des jeunes dans l'espace francophone et leur rôle dans le développement de leur pays

Projet n°9 : Atelier sur la gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés

Projet n°10 : Stage des responsables des associations jeunes leaders et animateurs de jeunesse en matière de défense et de protection de l'environnement (CJSOI)

Projet n°11 : Projet d'élaboration d'une plate-forme d'action transversale entre les Jeunes d'Afrique et de la diaspora de France

Projet n°12 : Alimentation du FIJ pour l'exercice 2006

Projet n°13 : Appui à l'organisation d'un salon exposition-vente « Entreprise Jeune » et institutionnalisation du concours d'excellence : « Meilleure entreprise jeune de l'année »

Projet n°14 : Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ

Projet n°15 : Co-financement de la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et appui à la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs

Projet n°16 : Appuyer la mise en place des Mutuelles d'épargne et de crédits des jeunes dans les Etats et Gouvernements membres (mise en œuvre de la décision n° 5-CONFJES-2005)

Projet n°17 : Recherche de partenariats dans le domaine de la jeunesse



Introduction

La CONFEJES appuie ses Etats membres, dans le cadre de la recherche de solutions aux problèmes des jeunes pour leur développement et leur épanouissement, à travers des programmes significatifs et concrets.

La programmation 2006 s'inscrit en droite ligne des préoccupations du plan quadriennal 2005-2008. Elle a pour objectif principal de répondre aux besoins des Etats et gouvernements membres tout en s'appuyant sur les missions de la Francophonie dans la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Elle se présente en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels, en axes d'intervention et en actions.

La programmation Jeunesse 2006 présente deux (2) objectifs stratégiques :

- *Objectif stratégique I* : **Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes** ;
- *Objectif stratégique II* : **Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes.**

Elle est subdivisée en deux (2) objectifs opérationnels qui sont :

- L'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative ;
- L'insertion professionnelle et économique des jeunes.

La Réunion du Bureau qui s'est tenue à Beyrouth (Liban), a retenu pour la programmation Jeunesse 2006, dix-sept (17) projets.

Ces projets sont inscrits dans la dynamique des nouvelles orientations de la CONFEJES qui s'articulent autour de cinq (5) axes d'intervention :

- Axe 1 : « Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion » (5 projets) ;
- Axe 2 : « Participation aux programmes de lutte contre les différents fléaux et sensibilisation à l'hygiène de vie » (1 projet) ;
- Axe 3 : « Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes » (6 projets) ;
- Axe 5 : « Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs » (2 projets) ;
- Axe 6 : « Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion » (3 projets).

Le budget de la programmation II Jeunesse 2006 s'élevait à la somme de **377.860.700 F CFA.**

Sur les dix-sept (17) projets programmés, neuf (9) ont été réalisés et font l'objet du présent rapport ; soit un taux de réalisation de 53%.

1

Objectif Stratégique I : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes

■ Objectif Opérationnel I : L'insertion des jeunes par le développement de la vie associative

Pour le premier objectif opérationnel, le programme d'insertion sociale par le développement de la vie associative de la CONFEJES s'adresse à des jeunes gens et jeunes filles de moins de trente (30) ans en milieu extrascolaire.

Il comporte trois (3) axes d'intervention. A chacun des axes correspondent des projets qui ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes.

- Axe 1 : Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion (1 projet : n°11);
- Axe 2 : Participation aux programmes de lutte contre les différents fléaux et sensibilisation à l'hygiène de vie (1 projet : n°10) ;
- Axe 3 : Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes (5 projets : n°4; n°5; n°6; n°7; n°9).

AXE 1 : « Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion »

Projet n°11 : « Elaboration d'une plate-forme d'action transversale entre les jeunes d'Afrique et de la diaspora de France, du 27 août au 02 septembre 2006 à Dakar au Sénégal »

L'engagement des jeunes de la diaspora comme acteurs de développement de leur pays d'origine (ou des pays d'origine des parents, suivant l'acceptation adoptée), c'est la lecture qu'a la CONFEJES du projet en vue de démultiplier ses capacités d'action dans le cadre de sa mission. Et c'est à cette fin et comme co-porteur du FORUM avec l'INJEP, Marly le Roy, qu'elle cofinance le projet n°11 du Programme Jeunesse de la CONFEJES.

La visite de travail, du 27 août au 02 septembre 2006, effectuée auprès de la CONFEJES par Messieurs Jean-Claude RICHEZ, Chef de l'Unité recherche, étude et formation et Guy PIACKA, responsable du pôle Afrique et coordonnateur du Forum de la Jeunesse Franco-Africaine, a permis de finaliser le cadre de faisabilité opérationnelle pour la mise en œuvre d'un «programme d'appui aux initiatives et l'entrepreneuriat des jeunes pour le co-développement ».

Les jeunes du Nord et du Sud veulent être une force politique et culturelle capable d'agir de l'échelle locale à l'échelle mondiale : sur les déséquilibres Nord Sud, sur les conflits inter-africains ou inter-religieux, sur les discriminations auxquelles les jeunes noirs sont trop souvent confrontés en Europe.

Leur engagement peut-être politique ou de participation sociale, mais les jeunes du Nord et du Sud constituent deux forces qui veulent converger vers une approche autonome pour résoudre les problèmes.

La coopération autour de la mise en œuvre d'une plate-forme d'action transversale entre les jeunes d'Afrique et de la diaspora en France et en Europe. Et ce, dans le cadre du Forum de la Jeunesse Franco-Africain, a pour objectif de :

- recenser les besoins d'intervention par les différents acteurs ;
- capitaliser les expériences de jeunes porteurs de projets ;
- définir l'accompagnement de ces initiatives en s'attachant plus particulièrement à « l'appui aux initiatives et à l'entrepreneuriat des jeunes pour le co-développement ».

AXE 2 : « Participation aux programmes de lutte contre les différents fléaux et sensibilisation à l'hygiène de vie »

Projet n°10 : « Stage des responsables des associations jeunes leaders et animateurs de jeunesse en matière de défense et de protection de l'environnement, du 15 au 19 novembre 2006 à Moroni au COMORES »

Le stage régional sur la protection de l'environnement s'est déroulé à Moroni (Comores), du 15 au 19 novembre 2006. Il a regroupé vingt-six (26) participants venus des Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles.

L'encadrement pédagogique était assuré par trois experts : Monsieur Patrick SAUVEPLANE, (France), Mesdames Monique PATERNOSTER de la Réunion et Volomihaja RASAMIMANAN de Madagascar, sous la supervision de Monsieur Ram LOLLCHAND, Secrétaire général de la CJSOI.

Après l'ouverture officielle par le Ministre comorien de l'Education Nationale, de la Recherche, des Arts, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, les travaux ont démarré par la présentation des objectifs du stage, suivi de la méthodologie de travail et par la présentation environnementale de chacun des pays.

Thèmes généraux : animation nature; environnement urbain; éco-responsabilité, hygiène et santé.

Les objectifs de l'éducation à l'environnement sont de rendre l'individu acteur et responsable ainsi que d'avoir une influence sur le cadre de vie et sur la santé.

A la cérémonie de clôture du stage, les participants ont adressé des remerciements aux autorités comoriennes, à la CJSOI, à la CONFEJES et aux experts.

Ils ont également fait les recommandations suivantes :

- l'organisation d'une formation similaire à Madagascar ;
- la formation « éducation environnement » intégrant une dimension « pédagogie de projet » en direction des animateurs jeunesse de l'Océan Indien ;
- l'intégration des activités environnementales au cours des grandes manifestations sportives ;
- l'élaboration d'un document commun pour la défense et la protection de l'environnement dans la région de l'Océan Indien.

AXE 3 : « Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes »

Projet n°4 : « Atelier de formation des formateurs en vue de tester l'opérationnalité des modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté, du 18 au 25 novembre 2006 à Dakar au Sénégal »

Du 18 au 25 novembre 2006, s'est tenu, à Dakar, dans les locaux de la mairie de la Commune du Plateau, l'Atelier de formation des formateurs en vue de tester l'opérationnalité et l'implantation des modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté.

Organisé par la CONFEJES, cet atelier a été animé par le groupe des experts : Monsieur Badié HIMA (Niger), Monsieur A. Georges BOGOLO (Côte d'Ivoire), Madame Christine CUVELIER (Communauté Française de Belgique), Monsieur André NIAMBI (Congo Brazzaville), sous la conduite du Professeur Sémou Pathé GUEYE de l'Université Cheikh ANTA DIOP (Sénégal).

Une dizaine de jeunes responsables, militantes et militants des structures de jeunesse de la

région de Dakar ont pris part à cet atelier.

La coordination était assurée par Madame Jeanne Marie IBA-BÂ, Directrice des Programmes Jeunesse de la CONFEJES.

Sur la base du Guide Francophone conçu par un comité de rédaction d'experts de la CONFEJES, la réunion de travail des experts (Dakar en 2005) a élaboré quatre (4) **Modules de formation** à savoir : la Démocratie ; l'Etat de droit ; la Citoyenneté ; la Culture de la Paix. Cet atelier est la suite logique de ce processus conduit par la CONFEJES depuis 2002.

L'objectif est de tester l'opérationnalité du contenu de ces quatre (4) Modules devant un public cible composé de responsables de structures de jeunesse.

Le groupe des experts a fait plusieurs constats :

- les modules proposés répondent et sont adaptés aux réalités et besoins de renforcement du processus démocratique ainsi qu'aux attentes en formation de la jeunesse ;
- les thèmes des quatre (4) modules sont et restent pertinents ;
- certaines formulations sont à améliorer à la suite des discussions et des échanges ;
- le besoin des experts de compléter le Guide francophone et les Modules par l'élaboration des Fiches pédagogiques à l'usage des formateurs.

De ce bilan découle les recommandations suivantes :

- apporter les amendements nécessaires issus des échanges, en ce qui concerne certaines formulations contenues dans les Modules par les experts et en intégrant les précisions soulevées ;
- amener les Etats membres à s'approprier le contenu et à s'engager dans sa mise en œuvre ;
- concevoir le profil des acteurs à former en vue de la session de formation des formateurs ;
- élaborer les Fiches pédagogiques pour l'ensemble des quatre (4) Modules (ces fiches pédagogiques doivent être élaborées par les experts). Le Guide Francophone contiendra une première partie théorique constituée du Guide actuel et une partie pratique constituée en définitive par les 4 Modules et d'autre part de fiches pédagogiques à créer ;
- élaborer les critères d'évaluation à partir desquels les experts évalueront la mise en œuvre des formations et expériences menées sur le terrain dans les différents pays membres de la Francophonie ;
- organiser une session de formation de formateurs qui regroupera des représentants de l'ensemble des Etats membres de la CONFEJES, sélectionnés sur la base du profil élaboré par les experts.

Projet n°5 : « Groupe de travail pour l'élaboration des programmes de préparation de la jeunesse au bénévolat et au volontariat, du 02 au 06 décembre 2006 à Dakar (Sénégal) »

Du 02 au 06 décembre 2006, la CONFEJES a réuni un comité d'experts chargé d'élaborer un programme à l'attention des jeunes de 18 à 35 ans basé sur les initiatives de bénévolat et de volontariat.

Y ont pris part : Monsieur Brice CHANTRELLE, Conseiller d'Education populaire et de Jeunesse, à la Direction Départementale de Guyane (France), Monsieur Seydou DAWA, Conseiller technique, au Ministère de la Jeunesse et des Sports (Mali), Monsieur Maguette FALL, Chef de

division des Programmes du Service Civique National (Sénégal), Madame Jeanne Marie IBA-BÂ, Directrice des Programmes Jeunesse de la CONFEJES.

Ce programme intitulé : **Volontariat CONFEJES** est destiné aux jeunes bénévoles des Etats membres de la CONFEJES désireux de s'investir dans une mission de volontariat en se mobilisant pour une cause d'intérêt général dans les domaines de l'aide technique (agriculture, chantiers...) l'action sociale, la promotion des actions de prévention (des IST, paludisme et toxicomanie) et la préparation à la gestion des situations de crises (famine, lutte acridienne).

Ce dispositif vise à encourager et valoriser les initiatives des jeunes bénévoles en leur apportant un encadrement, un appui technique et une formation.

Les jeunes pourront faire valoir cette expérience de volontariat comme un atout pour leur insertion dans la vie professionnelle.

Un projet d'atelier sera soumis à la programmation 2007 en vue de tester l'opérationnalité des modules de formation auprès d'un échantillon de jeunes (Maliens et Sénégalais).

Projet n°6 : « Edition et publication du Guide de Formation d'animateur Jeunesse (6 manuels) »

L'objectif souhaité par la CJSOI est d'harmoniser au sein de l'Océan Indien des formations de base pour les animateurs de jeunesse. C'est pourquoi, de 2003 à 2005, une équipe de formateurs des Etats membres de la CJSOI a élaboré un programme de formation pour les animateurs de jeunes ainsi que des outils méthodologiques et pédagogiques destinés aux formateurs de ces animateurs et rassemblés sous forme d'un **Manuel composé de six (6) fascicules et d'un Guide du Bénévole associatif.**

La publication de ces outils de travail, fournira à chacun des Etats qui les adaptera à ses réalités et à ses exigences locales, les références nécessaires pour mieux former ses animateurs et en faire des professionnels capables de jouer pleinement leur rôle auprès des jeunes.

Nombre de manuels édités : 1800, soit 300 exemplaires de chaque fascicule.

Répartition par Etats : 30 exemplaires de chaque.

Projet n°7 : « Formation des jeunes filles leaders en gestion des coopératives (GTCF), du 11 au 16 septembre 2006 à Abidjan en Côte d'Ivoire »

Du lundi 11 au vendredi 15 septembre 2006, s'est tenu à Abidjan, «Résidence Hôtel Niablé», le séminaire de « Formation des jeunes filles leaders en gestion des coopératives ». Ce séminaire a été organisé par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Civique et des Sports, en collaboration avec la CONFEJES.

Ont pris part à cette session de formation, outre Madame Jeanne Marie IBA-BÂ, Directrice des Programmes Jeunesse, représentant Monsieur Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFEJES, quinze (15) participantes venues du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo et de la Côte d'Ivoire. Trois (3) autres pays étaient invités, mais n'ont pas fait le déplacement, à savoir: le Bénin, le Burkina Faso et la Mauritanie.

L'encadrement pédagogique était assuré par Madame Aminata OUATTARA KOUAME, de la Côte d'Ivoire.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Professeur SERI BIALLI, Directeur général de la Jeunesse et de l'Education Civique, représentant Monsieur Dagobert BANZIO, Ministre de la Jeunesse, de l'Education Civique et des sports.

Dans son allocution, le Professeur SERI BIALLI, a remercié la CONFEJES pour la tenue de cet

atelier qui arrive au moment opportun pour enrichir les réflexions sur les différentes stratégies d'insertion socio-économique des jeunes en période post crise.

L'approche participative a facilité l'implication des participantes et le bon déroulement des activités. Des discussions relatives aux difficultés d'écoulement des produits de certaines coopératives ont été abordées. A l'issue des échanges d'expériences, les participantes se sont organisées en réseau des coopératives sur le plan national et international.

La cérémonie a pris fin avec l'allocution de clôture de Monsieur Germain NINHI GNOMBLEI, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur Dagobert BANZIO, Ministre de la Jeunesse, de l'Education Civique et des Sports.

Les participantes ont adressé des motions de remerciements à l'endroit du Ministre de la Jeunesse, de l'Education Civique et des Sports, et à l'intention de la CONFEJES.

Elles ont également émis les recommandations suivantes :

Aux Ministères chargés de la Jeunesse :

- de faire la promotion de leurs activités, c'est-à-dire, faire plus de communication ;
- d'aider les coopératives à se mettre en réseau ;
- de permettre la démultiplication de la présente formation dans différentes régions de nos pays, afin de faire bénéficier le maximum de femmes et jeunes filles militant au sein des coopératives.

A la CONFEJES :

- d'apporter un appui financier et matériel aux coopératives pour la conduite de leurs activités ;
- d'augmenter la durée de la formation pour permettre aux participantes d'approfondir leurs connaissances ;
- d'accorder une attention particulière aux projets présentés par les coopératives dans le cadre du FIJ ;
- d'organiser une formation en technique de commercialisation et de distribution au bénéfice des jeunes filles et femmes leaders de coopératives ;
- de favoriser la mise en réseau des différentes coopératives afin de permettre la recherche de marchés sous régionaux.

Projet n°9 : « Atelier en gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des ministères et organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés »

Ce projet s'est déroulé respectivement au Burundi, en Côte d'Ivoire et au Rwanda. Seuls les rapports d'activités des deux (2) premiers pays sont parvenus à la CONFEJES.

L'encadrement pédagogique des trois (3) projets, était assuré par Monsieur David GAQUERE, Expert de la Communauté Française de Belgique.

■ *Rapport d'activités du Burundi*

Ce séminaire s'est tenu, du 21 au 24 août 2006 à Gitanga Lac, Bujumbura. Monsieur Jean Jacques NYENIMIGABO, Ministre de la Jeunesse et des Sports a présidé la cérémonie d'ouverture. Dans son allocution, il a adressé ses remerciements à la CONFEJES pour avoir programmé cet atelier très attendu et a exhorté les participants à profiter de cette opportunité pour mieux se former et s'informer, afin d'en retirer le maximum d'avantages tel que l'éligibilité des projets locaux de coopération internationale en faveur des jeunes victimes de conflits de guerre au Burundi.

Le Ministre a également remercié l'expert pour sa disponibilité.

Tout au long de la formation, la méthode utilisée a été l'approche participative, très appréciée des dix-neuf (19) participants.

Les points abordés comprenaient entre autres :

- la définition de « la gestion qualité » ;
- le champ d'action de la gestion qualité ;
- les objectifs de la gestion qualité ;
- l'étude du projet (exécution, évaluation).

Tout comme à l'ouverture, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, dans son allocution de clôture a remercié et félicité la CONFEJES et l'expert.

Les participants ont adressés des motions de remerciements à l'intention de l'expert, de la CONFEJES et du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

■ *Rapport d'activités de la Côte d'Ivoire*

Le séminaire s'est déroulé du 04 au 09 septembre 2006, à l'Hôtel Ibis d'Abidjan Plateau.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Professeur SERI BIALLI, Directeur Général de la Jeunesse et de l'Education Civique, représentant Monsieur Dagobert BANZIO, Ministre de la Jeunesse, de l'Education Civique et des Sports.

Tout au long de la formation, la méthode utilisée a été l'approche participative, très appréciée des vingt cinq (25) participants issus des Ministères et des ONG.

L'expert a abordé la formation en résumant toutes les étapes de la gestion de cycle de projet et en évoquant la problématique du passage de la théorie à la pratique. Ce passage pourrait se faire par une programmation thématique ciblée et modélisée puis validée dans un premier temps par une programmation axée sur les activités de gestion du secteur associatif dans un second temps.

Dans ces conditions, l'entrepreneuriat doit être soutenu par le Fonds d'Insertion des Jeunes assorti de toutes les garanties de viabilité.

A l'issue de la formation, les participants ont adressé des motions de remerciements à l'expert, à la CONFEJES et au Ministre de la Jeunesse, de l'Education Civique et des Sports.

Des recommandations ont été formulées entre autres à la CONFEJES :

- formation des cadres des Ministères et des organisations de jeunesse en matière de contrat de gestion et en audit ;
- accroissement de la dotation financière du FIJ.

2

Objectif Stratégique II : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes

■ Objectif Opérationnel II : Soutien des stratégies d'insertion professionnelle et économique des jeunes

Le deuxième objectif opérationnel est consacré à l'insertion professionnelle et économique des jeunes qui constitue une préoccupation majeure pour les États et gouvernements membres de la CONFEJES. Celle-ci, dans le souci de venir en appui aux différents pays, a créé le **Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ)**.

Le programme d'insertion professionnelle et économique vise particulièrement les jeunes gens et jeunes filles non scolarisés, déscolarisés ou diplômés sans emploi. Il est axé sur la formation à l'entrepreneuriat (conception d'un projet entrepreneurial, création d'une entreprise, vie entrepreneuriale), l'orientation des jeunes ou groupe de jeunes et le financement des microprojets de jeunes entrepreneurs.

Il comporte deux (2) axes d'intervention. C'est dans cette optique que les projets suivants ont été retenus :

- Axe 5 : « Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs » (2 projets) : projets n°14 et 15 ;
- Axe 6 : « Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion » (3 projets): projets n°12, 13 et 16.

AXE 5 : « Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs »

La CONFEJES, dans le cadre de sa mission qui pour l'essentiel consiste à appuyer les efforts des États et gouvernements membres dans l'encadrement des jeunes, a retenu deux (2) points déterminants pour la réussite des projets des jeunes, à savoir : **le soutien au perfectionnement des encadreurs et la formation des jeunes en entrepreneuriat et à la fabrication de matériels sportifs.**

Ces actions de formation ont pour objectif la formation des formateurs ; ces derniers à leur tour sont chargés d'effectuer la démultiplication de la formation pour en faire bénéficier un plus grand nombre de cadres. L'avantage de cette démultiplication consistera à avoir un important bassin d'encadreurs FIJ. Ce qui permettrait un meilleur suivi des projets des jeunes tant qualitativement que quantitativement.

Pour ce faire, des appuis financiers et techniques (experts) sont envisagés à l'intention des pays qui en expriment le besoin. Et par souci de minimiser les coûts, des regroupements des pays par zone régionale sont programmés.

Quant à la formation des jeunes, la CONFEJES encourage la formation du plus grand nombre de jeunes possibles dans chaque pays. Ce qui justifie l'appui accordé aux pays pour impulser ladite formation.

Projet n° 14 : « Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ »

Etant donné le caractère essentiellement évolutif du domaine de l'entrepreneuriat, il convient d'envisager en permanence une mise à niveau des cadres déjà formés pour un suivi efficace des microentreprises des jeunes promoteurs.

De plus, l'adoption du **système de financement dégressif** par le 7ème Bureau de la CONFEJES a conduit à planifier systématiquement un programme de perfectionnement des encadreurs FIJ des Etats et gouvernements membres du Sud.

C'est ainsi que jusqu'à présent quatre (4) sessions de perfectionnement ont été programmées. Le tableau ci-après en présente quelques données.

■ Sessions de perfectionnement des encadreurs FIJ

Lieu et date de la session	Pays	Participants Hommes	Participants Femmes	Total
Yaoundé (Cameroun) du 7 au 11 août 2006	Cameroun	5	3	8
	Guinée Equatoriale	1	1	2
	Burundi	1	1	2
	Tchad	2	0	2
	Gabon	1	1	2
Bamako (Mali) du 20 au 24 septembre 2006	Bénin	1	1	2
	Cap Vert	2	0	2
	Côte d'Ivoire	1	1	2
	Mali	7	0	7
	Burkina Faso	1	1	2
Dakar (Sénégal) du 18 au 22 décembre 2006	Congo Brazzaville	2	0	2
	Guinée Bissau	2	0	2
	Maroc	2	0	2
	Niger	1	1	2
	RDC	1	1	2
	Rwanda	1	1	2
	Sénégal	1	1	2
	Togo	2	0	2
	Tunisie	2	0	2
Antananarivo (Madagascar) du 22 au 26 janvier 2007	Comores	0	2	2
	Djibouti	1	1	2
	Seychelles	0	2	2
	Maurice	2	0	2
	Madagascar	4	1	5

Les pays suivants qui n'ont pas suivi de session de perfectionnement relative au système de financement dégressif seront regroupés pour la mise à niveau de leurs encadreurs FIJ. Il s'agit de la Mauritanie, la Guinée Conakry, l'Égypte, la Centrafrique et Haïti.

Les sessions de perfectionnement ont été assurées par les experts du Niger et du Sénégal.

Des documents ont servi de supports pédagogiques tout au long des séances de formation. Il s'agit :

- des quatre tomes de formation sur l'entrepreneuriat : a) le guide de l'animateur ; b) le guide simplifié pour la création pour la création d'une microentreprise ; c) négocier mon financement ; d) le plan d'affaires ;
- des brochures explicatives portant sur : a) le sens et la portée du Système de Financement Dégressif ; b) la mise en œuvre du FIJ ; c) des exercices pratiques.

Il est à noter qu'après chaque session de perfectionnement, les remarques émises par les participants ont permis aux experts de réactualiser les documents de formation pour rendre ceux-ci plus compréhensibles aux lecteurs.

La méthodologie appliquée dans toutes les sessions était l'approche participative. Cette dernière a été fort appréciée par tous du fait qu'elle a permis à chaque séminariste de s'impliquer et de s'exprimer pleinement.

Les participants ont émis à l'endroit de la CONFEJES et des Etats et gouvernements membres quelques recommandations et motions.

Celles-ci sont résumées ainsi qu'il suit :

■ *Session de perfectionnement des encadreurs FIJ tenue à Yaoundé (Cameroun), du 07 au 11 août 2006*

Les participants recommandent :

Aux Etats et gouvernements membres :

- la création d'un Fonds national d'insertion socio-économique des jeunes et d'une Commission Nationale de Suivi et de Soutien (CNSS) élargie aux autres secteurs de la vie nationale qui ont un rapport avec les objectifs du FIJ.

A la CONFEJES :

- la révision à la hausse du montant alloué au suivi des projets ;
- l'envoi aux Etats membres d'un rapport indiquant les raisons du refus des projets rejetés.

Aux coordonnateurs et aux encadreurs :

- le respect de la période de trois (3) mois prescrits pour la formation des promoteurs ;
- la mise sur pied d'une planification rigoureuse et systématique des activités.

Des motions de remerciements ont été adressées à Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES et toute son équipe pour le soutien multiforme accordé à la Jeunesse.

Des félicitations ont été présentées à l'expert international pour la qualité des enseignements dispensés.

■ *Session de perfectionnement des encadreurs FIJ tenue à Bamako (Mali), du 20 au 24 septembre 2006*

Tout comme les participants de la session de perfectionnement tenue à Yaoundé, ceux de Bamako ont remercié le Secrétaire général de la CONFEJES et les autorités maliennes.

Leurs recommandations sont adressées au Secrétariat général et aux Etats et Gouvernements membres :

Au Secrétariat général :

- la hausse des fonds alloués pour le suivi des projets des jeunes.

Aux Etats et gouvernements :

- la prévision des ressources pour le suivi et la motivation des coordonnateurs du FIJ.

■ *Session de perfectionnement des encadreurs FIJ tenue à Dakar (Sénégal), du 18 au 22 décembre 2006*

Les participants :

- remercient le Secrétaire général de la CONFEJES pour tous les efforts consentis pour le bon déroulement du stage ;
- remercient les autorités sénégalaises pour le séjour agréable des délégués ;
- recommandent la reprise de la réunion d'information et d'échanges des coordonnateurs tous les deux (2) ans.

Pour améliorer le dispositif FIJ, ils adressent à l'endroit des Etats et gouvernements membres les points suivants :

- la mise en place effective du dispositif FIJ et le respect des conditions de succès du programme ;
- la dotation du programme FIJ d'un budget conséquent de fonctionnement au niveau national ;
- la nécessité de maintenir les coordonnateurs à leur poste pendant au moins deux (2) ans.

■ *Session de perfectionnement des encadreurs FIJ tenue à Antananarivo (Madagascar), du 22 au 26 janvier 2007*

La cérémonie d'ouverture du stage a eu lieu le 23 janvier 2007 à 9h30 à l'hôtel « La Muraille de Chine » en présence du Dr. Tombo RAMANDIMBISOA, Ministre malgache de la Jeunesse et des Sports. Ce dernier a tenu, dans son discours inaugural, à souligner le soutien du Gouvernement malgache à la CONFEJES et à la CJSOI.

Ont pris part audit stage, outre Messieurs Ram LOLLCHAND, Secrétaire général de la CJSOI, Ali HAROUNA Bouramah, l'expert de la CONFEJES, les ressortissants des pays suivants : Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles.

L'atelier s'est déroulé pendant cinq (5) jours et plusieurs points ont été abordés en se basant sur les documents et supports pédagogiques suivants remis à chaque stagiaire, polycopies et Cd des 4 tomes de formation, à savoir :

- le guide simplifié pour la création d'une microentreprise,
- négocier mon financement,
- plan d'affaires,
- guide de l'animateur.

Le but principal du stage était de faire assimiler aux encadreurs du FIJ le sens et la portée du nouveau système de financement dégressif.

Ce nouveau mode de financement se présente comme une réponse aux difficultés d'autres modes de financement et de gestion des projets des jeunes. Il repose sur la répartition des appuis financiers en trois étapes, étalés sur trois (3) ans ; 75 % du coût du projet seront accordés en phase de démarrage à la première année, 60 % du reliquat la deuxième année et enfin les 40 % restant la troisième année, sous réserve de rapports d'activités présentés.

Le système de financement dégressif permet non seulement un meilleur suivi des projets, mais aussi d'assurer la pérennisation de ceux-ci.

Les participants au stage de perfectionnement de Antananarivo ont émis les recommandations suivantes :

A la CONFEJES :

- de multiplier les échanges d'expériences entre coordonnateurs/encadreurs des pays membres du FIJ et renforcer les moyens permettant de favoriser la mise à niveau des pays en retard sur le programme FIJ ;
- de réviser à la hausse le montant alloué au suivi des projets et la multiplication des sessions de formation en vue d'accroître le nombre d'accompagnateurs ;
- de réduire le délai entre la date de sélection des projets et l'octroi/décaissement de la subvention.

Aux Etats membres :

- la création d'un Fonds national d'insertion socio-économique des jeunes et mener des actions de mobilisation de ressources internes pour alimenter le fonds ;
- la mise en place d'un cadre juridique qui assure la stabilité au sein de la coordination nationale, ceci par l'institution d'un mandat du coordinateur ainsi que d'un service FIJ au sein des Ministères ;
- la création d'une Commission Nationale de Suivi et de Soutien (CNSS) élargie aux autres secteurs de la vie nationale, qui ont un rapport avec les objectifs du FIJ, présidée par une personne issue du milieu des affaires et assurer la formation continue de ses membres ;
- le renforcement des moyens des équipes de coordonnateurs et encadreurs dans l'accomplissement de leurs missions de soutien et de suivi ;
- la transmission systématique dans les meilleurs délais des copies des correspondances relatives au FIJ aux coordonnateurs nationaux.

Aux coordonnateurs et aux encadreurs :

- l'appropriation rapide et la démultiplication de la nouvelle approche de financement tant au niveau des encadreurs que des jeunes ;
- le respect de la période des trois (3) mois prescrits pour la formation des promoteurs afin de permettre une meilleure assimilation de la formation ;
- la mise sur pieds d'une planification rigoureuse et systématique des activités.

Projet n°15 : « Cofinancement de la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et appui à la formation des jeunes à la fabrication du matériel sportif »

L'appui à la formation des jeunes en entrepreneuriat a pour objectif essentiel les points suivants:

- le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes,
- l'accompagnement des jeunes dans l'insertion économique, le montage des plans d'affaires et la création d'entreprise.

Par ailleurs, en offrant aux jeunes un programme de formation à la fabrication du matériel sportif, la CONFEJES renforce son appui auprès des Etats et gouvernements membres pour trouver des solutions à l'épineux problème du chômage auquel les jeunes et leurs pays sont confrontés. En effet, après avoir suivi la formation à la fabrication du matériel sportif, le jeune

est apte à créer sa microentreprise. Toujours dans le même ordre d'idées, la formation à la fabrication du matériel sportif, en permettant de confectionner du matériel sportif à des coûts bas, contribue à la promotion des sports de proximité.

C'est ainsi que la CONFEJES, par des appuis financiers et techniques (envoi des experts pour la formation) aux Etats et gouvernements membres, soutient ces derniers à la fabrication de matériels d'animation sportive.

Cet appui est effectif depuis 2003 dans les pays programmés à cet effet (voir tableau ci-après). Pour le compte de l'année 2006, les pays bénéficiaires sont les suivants : Mauritanie, Djibouti, Madagascar, Guinée Equatoriale, Burundi, Rwanda, Niger, Haïti.

■ Tableau récapitulatif des pays ayant bénéficié de l'appui à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et à la formation FIFMAS de 2003 à 2006

Année	Pays
2003	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Maurice, Niger, Mali, Togo
2004	Burundi, Gabon, Egypte, Tchad, Togo, Rwanda, Seychelles
2005	Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée Bissau, Mali, Congo, Comores, Maurice, RDC, Tchad, Côte d'Ivoire, Niger, Centrafrique, Gabon, Cameroun
2006	Mauritanie, Djibouti, Madagascar, Guinée Equatoriale, Burundi, Rwanda, Niger, Haïti

AXE 6 : « Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion des jeunes »

Projet n°12 : « Alimentation du FIJ pour l'exercice 2006 »

Pour permettre aux jeunes de mettre sur pied leur micro entreprise, les Etats et gouvernements membres de la CONFEJES alimentent le FIJ. Les financements sont attribués aux jeunes après une sélection au niveau national et une sélection au niveau international par les Comités techniques de sélection et d'orientation.

Les fonds sont effectivement envoyés ou remis aux bénéficiaires après la mise à disposition de la CONFEJES des financements annoncés par les bailleurs de fonds.

Depuis 2005, la décision de la Conférence ministérielle tenue à Paris a permis d'augmenter le montant des financements des projets des jeunes ; en effet, la 30ème Conférence ministérielle a décidé du caractère obligatoire de la contribution financière annuelle des Etats et gouvernements membres du Sud au FIJ ; le montant de cette contribution est égal au moins à trois millions de francs CFA.

En vue d'améliorer le FIJ, le 7ème Bureau de la CONFEJES a adopté le système de financement dégressif qui sera appliqué dès cette année 2007 dans le cadre de la sélection des projets.

Les financements octroyés de 2000 à 2006 sont les suivants par pays en milliers de F CFA.

■ Financements octroyés de 2000 à 2006 par pays en milliers de F CFA

Pays	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		Total	
	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant	NP	Montant
Benin	6	10 255	10	20 758	11	20 360	13	16 225	10	12 700	8	12 250	4	8 800 000	62	92 518
Burkina Faso	16	19 583			19	25 127	4	6 300	12	14 500	13	14 775	10	13 915 000	74	80 285
Burundi							5	7 875			3	7 425			8	15 300
Cameroon							5	10 500			9	14 175	5	9 109 000	19	24 675
Cap-Vert							1	3 075	3	7 225	8	12 600	2	3 350 000	14	10 300
Congo	4	4 203			1	2 090		3 075	4	8 300					9	14 593
Côte d'Ivoire					8	16 000	1	3 075	7	13 450			6	10 575 000	22	32 525
Gabon							2	5 150	10	14 700	9	12 975	7	10 375 000	28	32 825
Guinée Equatoriale																
Haïti	8	13 600													8	13 600
Madagascar	7	16 888	7	10 263	14	18 600		8 900	9	11 354	6	13 450	8	16 300 000	51	70 555
Mali	1	1 575			5	9 370	6	8 900	8	13 800			5	9 300 000	25	33 645
Maroc	6	9 817	6	13 910	5	19 310	7	14 555	2	5 150					26	62 742
Maurice	7	11 725	1	2 100	6	12 725					5	5 375			19	31 925
Mauritanie																
Niger	13	20 557			12	27 775	18	24 580	11	14 125	14	12 100	8	11 100 000	66	99 137
RDC							9	19 475	7	14 425			7	15 125 000	23	33 900
Rwanda								3	7 225						3	7 225
Sénégal	4	8 800			6	15 824	7	9 325	7	14 575	11	14 600	9	14 125 000	44	63 124
Seychelles	1	2 075	1	2 075	5	11 875									7	16 025
Tchad					11	23 460	13	19 975	12	15 075	11	13 650	10	17 525 000	57	72 160
Togo			10	19 135	19	44 540	19	31 785	8	13 400	10	13 400	13	18 825 000	79	122 260
Tunisie					1	3 075	3	7 725			5	11 915			9	22 715
Total	73	119 048	35	68 241	123	250 131	113	188 520	113	180 004	112	158 690	94	158 424 000	653	952 034

NP : Nombre de Projets

Les comités technique de sélection et d'orientation de l'année 2006 se sont déroulés du 17 au 19 juillet 2006 à Somone (Sénégal) pour le comité technique de sélection et du 20 au 21 juillet 2006 pour le comité d'orientation.

■ S'agissant du **comité technique de sélection**, celui-ci était composé d'experts venant des pays suivants : Canada, Canada/Québec, Côte d'Ivoire, Burundi, Togo, Tchad, France.

Les résultats de la sélection sont consignés dans le tableau ci-après :

■ Tableau récapitulatif des projets financés au titre de l'année 2006

N°	Pays	Nombre de Projets				Coût total (projets + suivis)	Nombre de projets			
		Présentés	Analysés	Financés	%		collectif	individuel	Filles	Garçons
1	Bénin	20	20	4	20	8 800 000		4	2	2
2	Burkina Faso	23	20	10	50	13 915 000	3	6	4	9
3	Burundi	7	7	0	0					
4	Cameroun	33	20	5	25	9 109 000	3	2	2	6
5	Cap Vert	7	7	2	29	3 350 000		2	1	1
6	Côte d'Ivoire	15	15	6	40	10 575 000	1	5	3	4
7	Gabon	12	12	7	58	10 375 000	5	2	4	6
8	Guinée Equatoriale	2	2	0	0					
9	Madagascar	20	17	8	47	16 300 000	4	4	11	4
10	Mali	19	16	5	31	9 300 000		5	3	2
11	Mauritanie	6	6	0	0					
12	Niger	20	20	8	40	11 100 000	4	4	5	7
13	Sénégal	15	15	9	60	14 125 000	3	6	4	9
14	Rwanda	13	13	0	0					
15	Tchad	23	23	10	43	17 525 000	2	9	11	3
16	Togo	23	20	13	65	18 825 000	6	4	2	20
17	RDC	31	20	7	35	15 125 000	1	6	4	6
	TOTAL	289	253	94	37	158 424 000	32	59	56	79

Nombre total des projets financés : 94

Nombre de projets collectifs : **32**

Nombre de projets individuels : **59**

Nombre de jeunes concernés : **135**

Nombre de jeunes filles concernées : **56**

Nombre de jeunes garçons concernés : **79**

A la fin des travaux, un jeune Burundais bénéficiaire du FIJ a présenté aux participants son témoignage sur les retombées du FIJ sur sa vie. En effet, l'intéressé déclare avoir obtenu du FIJ un montant de un million cinq cent mille francs CFA pour l'exécution de son projet d'élevage de chèvres. Son cheptel s'élève à cinquante (50) chèvres dont vingt (20) produisent régulièrement du lait. Les recettes de sa vente permettent au jeune de se prendre en charge et d'assister 8 orphelins touchés par le SIDA. Il pense déjà à la diversification de son activité en vendant les excréments des chèvres aux populations qui les utilisent comme fumier dans les plantations.

Les experts, à l'issue de leurs travaux, ont adressé des recommandations au Secrétariat général de la CONFEJES et des remerciements à ce dernier ainsi qu'aux autorités sénégalaises.

En ce qui concerne les recommandations au Secrétariat général de la CONFEJES, les experts recommandent :

- de prendre des mesures visant à contraindre les pays membres à s'acquitter de leur contribution au programme FIJ ;
- d'inviter les pays membres à nommer ou à maintenir les coordonnateurs nationaux pour cinq (5) ans au moins dans leur poste ;
- de procéder à la formation initiale des coordonnateurs nationaux nouvellement nommés ;
- de procéder à la formation initiale de tous les coordonnateurs nationaux aux techniques d'identification des créneaux porteurs ;
- de rappeler aux pays membres les critères d'éligibilité et les exigences du FIJ lors de l'appel à propositions par la CONFEJES ;
- d'harmoniser les critères d'âge en ramenant l'âge limite des postulants, promoteurs de dossiers portant sur la fabrication de matériels d'animation sportive de seize (16) à trente (30) ans tout comme le FIJ ;
- de fusionner les deux organes techniques en un seul organe dénommé comité technique d'orientation du FIJ.

■ Le **comité d'orientation** a abordé les aspects suivants :

a) Examen du compte rendu du comité technique de sélection

Le rapport général de celui-ci a été approuvé après quelques amendements.

b) Audition du compte-rendu de la mission de M. PIVRON relative à la visite des projets FIJ

Il ressort de ce compte-rendu que :

- les financements vont à ceux à qui ils sont destinés : c'est-à-dire à des jeunes en général entre vingt-cinq (25) et trente (30) ans ;
- les financements, dans l'ensemble, permettent la création d'activités entrepreneuriales et répondent aux critères proposés dans le cadre du FIJ ;
- une partie des financements ne va pas à ce à quoi ils sont destinés. Il y a ce que l'on peut qualifier d'impondérable et les projets dont on peut se demander s'ils relèvent du FIJ. Il existe aussi une part non négligeable (environ 20% à mieux évaluer) de changements de créneau entre l'attribution du financement pour un projet et son démarrage ;
- mais ce qui pêche le plus est le suivi : suivi en terme d'accompagnement et de contrôle du jeune et de son projet, suivi en terme de bilan général du dispositif FIJ dans chaque pays.

En fonction de ces remarques, le comité d'orientation a élaboré une grille d'évaluation des projets qui devra être complétée par le coordinateur et jointe à son rapport annuel.

De plus, le comité d'orientation propose une recommandation relative à la constitution de

missions internationales régulières d'évaluation.

c) Audition du rapport d'exécution du FIJ en 2005

Des recommandations relatives à certains points du rapport ont été formulées.

d) Examen des documents de formation FIJ adaptés au système de financement dégressif

Ils ont été adoptés après quelques amendements.

e) Examen du document sur les créneaux porteurs

Pour parfaire le document, la CONFEJES devra demander aux Etats et gouvernements membres d'impliquer toutes les personnes ressources tel les experts socio-économiques des pays.

f) Examen du document sur la recherche de l'excellence

Le comité d'orientation demande la mise en exergue des éléments de visibilité (logo et outils promotionnels).

Le document portant sur « la recherche de l'excellence et la visibilité de la CONFEJES » est accepté sous réserve de quelques modifications sur les critères de sélection élaborés par Madagascar pour le concours national de la « meilleure entreprise de l'année ».

Le document réaménagé a été transmis aux Etats et gouvernements membres.

Les principales recommandations des experts du comité d'orientation sont les suivantes :

- **Recommandation relative à la présentation de projets de consolidation en 2007**

Les experts recommandent au Secrétariat général de la CONFEJES d'accepter le dépôt des projets de consolidation dans le cadre du FIJ jusqu'au 31 mai 2007.

- **Recommandation relative à la constitution de missions internationales régulières d'évaluation**

Les experts recommandent au Secrétariat général de la CONFEJES d'envoyer chaque année une équipe d'experts internationaux constitué de trois (3) représentants (1 du Nord, 1 du Sud, 1 CONFEJES) pour évaluer l'état des projets FIJ dans quelques pays.

De façon à limiter les coûts de cette évaluation :

- les pays visités pourraient être limités à un maximum de trois (3) par année ;
- la mission pourrait être effectuée juste avant la réunion du comité de sélection et d'orientation se déroulant dans un de ces pays ;
- les frais liés aux déplacements à l'intérieur des pays et la mise à disposition de la personne qui accompagne les experts pourraient être à la charge du pays d'accueil.

- **Recommandation relative à l'information à l'intention des coordonnateurs nationaux**

Les experts recommandent au Secrétariat général de la CONFEJES que les correspondances et documents relatifs au FIJ destinés aux Ministres concernés soient envoyés en copie aux coordonnateurs nationaux.

- **Recommandation relative à la gestion du FIJ**

Les experts recommandent au Secrétariat général de la CONFEJES d'informer le comité d'orientation du FIJ au moment de la tenue de sa réunion annuelle du détail des recettes et dépenses réalisées dans le cadre du FIJ pour l'année précédente.

- **Recommandation relative à la formation des coordonnateurs nationaux du FIJ**

Les experts recommandent au Secrétariat général de la CONFEJES :

- que le Secrétariat général dégage de façon impérative les budgets pour que la formation sur

le SDF soit donnée à au moins deux (2) encadreurs, dont le coordonnateur national du FIJ, de tous les pays de cinq (5) zones géographiques de la CONFEJES, avant le 31 décembre 2006 ;

- que toutes les contributions nationales des pays bénéficiaires du FIJ de l'année 2005 et 2006 soient utilisées prioritairement à la formation des deux (2) encadreurs, dont le coordonnateur national FIJ, de tous les pays des cinq (5) zones non prévues à la programmation 2006-2007.

Projet n°13 : « Appui à l'organisation d'un salon exposition-vente *Entreprise Jeune* et institutionnalisation du Concours d'Excellence *Meilleure Entreprise Jeune de l'année* »

L'organisation de ces deux événements complémentaires - organisation d'un salon exposition-vente « *Entreprise Jeune* » au plan national et du concours d'excellence : « *Meilleure Entreprise Jeune de l'année* » au plan international - poursuit les objectifs suivants :

- assurer la visibilité de la CONFEJES ;
- renforcer le mécanisme de suivi et d'évaluation des activités des jeunes ;
- créer un lieu de promotion en terme d'ouverture du marché, d'émulation et d'échanges entre les jeunes entrepreneurs.

La première édition de cet événement aura lieu à Dakar, pendant la Conférence ministérielle. Sept (7) pays ont manifesté leur intérêt à prendre part à ce concours : Madagascar, Burkina Faso, Cameroun, Togo, Mali, Sénégal, Bénin.

Parmi ces pays, quatre (4) d'entre eux ont déjà organisé au plan national le salon exposition-vente « *Entreprise Jeune* ». Il s'agit de Madagascar, Cameroun, Burkina Faso et Togo.

Un appui financier d'un montant d'un (1) million de francs est accordé à chaque pays qui veut prendre part au concours, pour organiser la sélection nationale des candidats.

Projet n°16 : « Appuyer la mise en place des mutuelles d'épargne et de crédit des jeunes dans les Etats et gouvernements membres »

Les jeunes des Etats et gouvernements membres de la CONFEJES, conscients du fait que l'une des possibilités qui s'offrent à eux en matière d'emploi est l'entrepreneuriat, sont de plus en plus nombreux à s'inscrire aux sessions de formation en entrepreneuriat, organisées dans les différents pays en espérant de voir leur projet financé. Or, hormis le FIJ, très peu d'opportunités de financement leurs sont offertes ; le FIJ n'arrive jamais à couvrir les besoins exprimés par les jeunes dans ce domaine. Par ailleurs, les systèmes de financement décentralisés manifestent encore de la réticence à financer les projets initiés par des jeunes.

C'est pour cette raison que certains jeunes financés par le FIJ se sont constitués en réseau et ont créé une **mutuelle d'épargne et de crédit** pouvant accorder des crédits à d'autres jeunes, et ce, grâce aux cotisations des adhérents et aux dépôts de ses clients. Sur demande de ces jeunes, la CONFEJES a organisé un séminaire de formation pour les doter d'aptitudes et d'habileté pour mieux gérer leur mutuelle. Ils ont aussi sollicité l'appui de la CONFEJES pour mettre en place des mutuelles.

Cet appui pourra se faire sous forme de prise en charge de réunions, sessions de formation, documentation et conseils.

Le Sénégal et le Togo ont introduit des demandes d'appui des mutuelles d'épargne et de crédit des jeunes entrepreneurs et du Réseau International des jeunes entrepreneurs. Ces demandes seront examinées dans le cadre de la programmation 2007.



Conclusion

Les actions de la CONFEJES visent la mobilisation, l'orientation et la formation du jeune en vue de lui permettre d'être autonome, de prendre une part active au développement socio-économique de son pays, de s'ouvrir au monde et de s'affirmer.

En 2006, neuf (9) projets sur dix-sept (17) programmés ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 53 %.

La participation féminine aux activités 2006 est de 38 %. On y constate une légère diminution de leur contribution aux différents projets.

La programmation 2007 sera axée principalement sur l'exécution des projets reportés de 2006, sur le bilan de certaines actions réalisées et la mise en œuvre de projets nouveaux.

■ **Tableau récapitulatif de la participation aux actions jeunesse 2006**

Intitulé du projet	Lieux et dates de réalisation	Nombre de participants			Nombre de pays ou organismes et expertise	Taux de participation féminine
		H	F	T		
N°1 - Appui à la création et à la promotion des centres de jeunes sous la forme du guichet unique.						
N°2 - Appui à la création des points d'accès aux infos routes pour la jeunesse.	Projet reporté en 2007					
N°3 - Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative.	Projet reporté en 2007					
N°4 - Atelier de formation des formateurs en vue de tester l'opérationnalité et l'implantation des modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté.	Dakar (Sénégal), du 18 au 25 novembre 2006	09	06	15	EXPERTS : CFB, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, CONFEJES	40% expertise mixte
N°5 - Groupe de travail pour l'élaboration des programmes de préparation de la Jeunesse au bénévolat et au volontariat.	Dakar (Sénégal), du 02 au 06 décembre 2006	03	01	04	EXPERTS : France, Mali, Sénégal, CONFEJES	25% expertise mixte
N°6 - Édition et publication du Guide de Formation d'animateur Jeunesse (6 manuels) CJSOI.	Maurice, décembre 2006					Edition de 1800 fascicules : 300 x 6
N°7 - Formation des jeunes filles leaders en gestion des coopératives (GTCF).	Abidjan (Côte d'Ivoire), du 11 au 16 septembre 2006	0	17	17	Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo EXPERTS : Côte d'Ivoire, CONFEJES	100% expertise mixte
N°8 - Etude prospective sur l'évolution des jeunes dans l'espace francophone et leur rôle dans le développement de leur pays.	Projet reporté en 2007					

Intitulé du projet	Lieux et dates de réalisation	Nombre de participants			Nombre de pays ou organismes et expertise	Taux de participation féminine
		H	F	T		
N°9 - Atelier sur la gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés.	Kigali (Rwanda), du 12 au 19 août 2006				EXPERT : C.F.B.	
N°9 - Atelier sur la gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés.	Bujumbura (Burundi), du 20 au 25 août 2006	20	05	25	Burundi EXPERT : C.F.B.	20%
N°9 - Atelier sur la gestion du cycle de projet pour le renforcement des capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés.	Abidjan (Côte d'Ivoire), du 02 au 09 septembre 2006	19	07	26	Côte d'Ivoire EXPERT : C.F.B.	26%
N°10 - Stage des responsables des associations jeunes leaders et animateurs de jeunesse en matière de défense et de protection de l'environnement (CJSOI).	Moroni (Comores), du 15 au 19 novembre 2006	24	05	29	Comores (Mayotte, Anjouan), Maurice, Madagascar, Réunion, Seychelles EXPERTS : France, Madagascar, Réunion, CJSOI	17% expertise mixte
N°11 - Projet d'élaboration d'une plate-forme d'action transversale entre les Jeunes d'Afrique et de la Diaspora de France.	Dakar (Sénégal), du 27 août au 02 septembre 2006	02	01	03	EXPERTS : France, CONFEJES	33% expertise mixte
N°12 - Alimentation du FIJ pour l'exercice 2006	La Somone (Sénégal), du 17 au 21 Juillet 2006	06	06	12	EXPERTS : Canada, Canada Québec, France, Côte d'Ivoire, Madagascar, Burundi, Burkina Faso, Togo, Tchad, CONFEJES	50% expertise mixte

Intitulé du projet	Lieux et dates de réalisation	Nombre de participants			Nombre de pays ou organismes et expertise	Taux de participation féminine
		H	F	T		
N°13 - Appui à l'organisation d'un salon exposition-vente « Entreprise Jeune » et institutionnalisation du concours d'excellence : « Meilleure entreprise jeune de l'année ».	Avril 2007				Bénin, Mali, Sénégal, Togo, Madagascar, Cameroun, Burkina Faso EXPERTS : Niger, Sénégal, Bénin, CONFEJES	
N°14 - Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ.	Yaoundé (Cameroun) du 7 au 11 août 2006	10	7	17	Cameroun, Guinée Equatoriale, Burundi, Tchad, Gabon EXPERTS : Niger, CONFEJES	41%
N°14 - Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ.	Bamako (Mali), du 20 au 24 septembre 2006	12	4	16	Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, EXPERTS : Sénégal, CONFEJES	25%
N°14 - Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ.	Dakar (Sénégal), du 18 au 22 décembre 2006	14	6	20	Congo, Guinée Bissau, Maroc, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie EXPERTS : Niger, CONFEJES	30%
N°14 - Soutien au perfectionnement des encadreurs FIJ.	Antananarivo (Madagascar), du 22 au 26 janvier 2007	7	6	13	Comores, Djibouti, Seychelles, Maurice, Madagascar EXPERT : Niger	46%
N°15 - Co-financement de la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et appui à la formation des jeunes à la fabrication de matériels sportifs	Projet reporté en 2007				Mauritanie, Djibouti, Madagascar, Guinée Equatoriale, Burundi, Rwanda, Niger, Haïti	
N°16 - Appuyer la mise en place des Mutuelles d'épargne et de crédits des jeunes dans les Etats et Gouvernements membres (mise en œuvre de la décision n° 5-CONFEJES-2005)	Projet reporté en 2007				Sénégal, Togo	
N°17 - Recherche de partenariats dans le domaine de la jeunesse	Projet reporté en 2007					